

« Un avenir pour “ L'Avenir ” chez Nethys »

Bourgmestre de Verviers et nouvelle présidente

d'Enodia, Muriel Targnion voit un avenir chez

Nethys pour les Éditions de l'Avenir. Sans

être « ni sourde, ni aveugle » à ce qui s'y vit.

● Interview : Philippe LERUTH

Muriel Targnion, vous avez quitté votre siège au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour prendre, en qualité de bourgmestre de Verviers, la présidence d'Enodia, l'ex-Publifin : jusqu'en juin 2019, quand la composition de ce conseil d'administration changera ?

Les conseils d'administration des intercommunales seront revus en juin 2019 en fonction des résultats des élections communales et régionales. Mais je ne serai pas une intérimaire : les accords politiques pris m'assurent la présidence au-delà cette date.

En janvier, la présidente de Publifin, Stéphanie De Simone, avait dénié au conseil d'administration des Éditions de l'Avenir le choix stratégique d'un centre d'impression. Enodia va-t-elle revenir sur le même choix opéré en octobre, et sur le plan social qui a frappé l'entreprise ?

Je dois vérifier ce que Stéphanie De Simone a dit à l'époque : depuis mars 2017, nous avons eu 45 réunions du conseil d'administration, de trois à quatre heures en moyenne. Le holding financier Enodia ne doit pas intervenir dans la gestion de ses filiales, Nethys ou les Éditions de l'Avenir. Mais il doit en recevoir des informations sur leurs options stratégiques.

Pour en revenir à *L'Avenir*, dont je suis lectrice, je me suis documentée, en vue de ma présidence : le choix du centre d'impression était entre Rossel et Europrinter, dont la stabilité financière posait question. Le problème le plus crucial était le choix du format berlinois, dénoncé par les journalistes : j'ai pesé pour que ce choix soit revu. À titre personnel, je préfère ce format plus petit.

À nos confrères de « L'Écho », hier, vous avez dit que « L'Avenir » a fait le choix de rester chez Nethys ; la motion du personnel demandant à en sortir n'a pas été révoquée...

Le conseil d'administration d'Enodia, mardi dernier, a évoqué cette motion. Il a entendu un permanent syndical du SETCa, qui s'exprimait au nom du front commun syndical, dire que l'approbation du plan social impliquait le maintien des Éditions de l'Avenir chez Nethys. Ce plan social a été approuvé à une large majorité ; ce

maintien me paraissait en décauler. Le plan est équilibré : il prévoit 6,5 millions d'investissements pour arrimer le journal au pôle TelCo de Nethys : je suis convaincue que *L'Avenir* a un avenir chez Nethys

Sa sortie n'est-elle pas inéluctable

avec la revente, à terme, de ce pôle TelCo ?

Pour l'heure, l'hypothèse n'est pas envisagée. Mais qu'on cesse de stigmatiser Publifin, où le scandale des comités de secteurs est vieux de deux ans ! L'intercommunale a appliqué 31 des 33 recommandations du Parlement wallon qui en ont découlé. Des études indépendantes, du bureau McKinsey et de professeurs d'université, ont montré que Nethys a créé plus de 900 emplois – en en maintenant 400 dans son « call-center » conservé en Wallonie – et qu'elle a généré un milliard d'euros de plus-value. Donc, des dividendes aux communes actionnaires et des bénéfices aux usagers, qui paient le kWh chez RESA 33 % moins cher que chez ORES, où Verviers est affiliée.

Le personnel de « L'Avenir » a exprimé sa défiance à l'égard du directeur des rédactions ; peut-il piloter le redéploiement ?

Le conseil d'administration d'Enodia ne doit pas régler des problèmes de personnes qui relèvent du conseil d'administration des Éditions de l'Avenir. Encore moins en parler en public. Mais je ne suis ni sourde ni aveugle : il y a là un problème qui doit être réglé. Dont je m'entretiendrai avec les responsables des Éditions de l'Avenir. ■